

REGLEMENT GRAPHIQUE





Arrêté le 15 / 02 / 2024

Ub : Secteur Challans coeur de ville Uc : Secteur Challans Bonne Fontaine UE : Zone urbaine à vocation économique

UEao : secteur Parc Activ'Océan

N : Zone naturelle et forestière

Nr : Secteur naturel remarquable

NE : STECAL à vocation économique

NT : STECAL à vocation touristique

Ap : Secteur agricole protégé

AT : STECAL à vocation touristique

AE : STECAL à vocation économique

A: Zone agricole

Np : Secteur naturel protégé

UT : Zone urbaine à vocation touristique

Sallertaine - 4 / 5

atelierurbanova urbanisme & architecture

Eric ENON // ATELIER de l'EMPREINTE Paysagistes concepteurs

Paysagistes concepteurs

Enic ENON // ATELIER de l'EMPREINTE Paysagistes concepteurs





Espace Proche du Rivage **PRESCRIPTIONS**

Elements de patrimoine (Art. L151-19 Code Urbanisme) Immeuble remarquable protégé

★ Elément de petit patrimoine remarquable protégé Espace public remarquable protégé Elément de petit patrimoine remarquable protégé

Espace public remarquable protégé Immeuble remarquable protégé Site bâti remarquable protégé Secteur remarquable protégé

Eléments de paysage et de continuité écologique (Art. L151-23 Code Urbanisme) Arbre ou groupe d'arbres remarquable protégé •••• Alignement d'arbres protégé

Zone Humide protégée Secteurs couverts par une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP)

Secteur concerné par une OAP Sectorielle OAP thématiques sur l'ensemble du territoire : OAP thématique "Commerce" OAP thématique "Intensification et Mixité urbaines"

OAP thématique "PCAET" OAP thématique "TVB et Lisières Urbaines" Autres prescriptions

Changement de destination au titre de l'article L151-11 du Code de l'urbanisme Linéaire commercial au titre de l'article L151-16 du Code de l'urbanisme Espace Boisé Classé protégé au titre de l'article L113-1 du Code de l'urbanisme

Emplacement réservé au titre de l'article L151-41 du Code de l'urbanisme Secteur protégé en raison de la richesse du sol ou du sous-sol au titre de l'article R151-34 du Code de l'urbanisme

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

ommune	N°	Libellé	Bénéficiaire	Surface (m²)
allertaine	06	Chemin d'accès à la station d'épuration	Commune	591
allertaine	07	Création d'un accès au lotissement la grande croix 2	Commune	1898
allertaine	80	Installations d'intérêt général	Commune	4007
allertaine	10	Equipements d'hébergement spécialisé	Commune	4622
allertaine	11	Extension cimetière	Commune	5071

